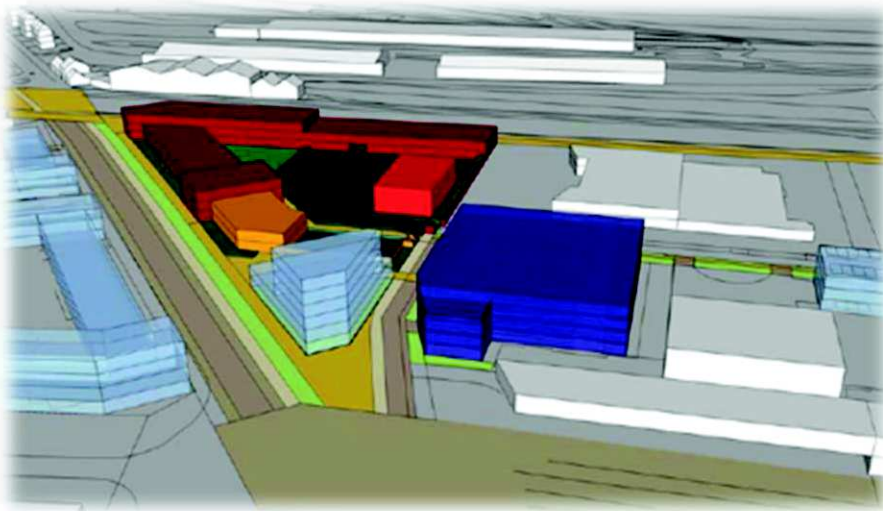


Étude d'impact

Projet de construction d'un nouvel hôtel des polices de Valenciennes (59)



Maitre d'ouvrage :
Ville de Valenciennes



Indice de révision : V1
Date de publication : 28/07/2022

CHAPITRE 1. RESUME NON-TECHNIQUE

1.1 Objectif du projet

La ville de Valenciennes projette de construire un Hôtel des Polices sur l'ancienne friche Forgeval. Cet Hôtel des Polices permettra :

- L'hébergement des services de police nationale,
- L'hébergement des services de police municipale,
- L'hébergement du Centre de Supervision Urbain (CSU),
- La création d'un pas de tir pour l'entraînement (les services devant à ce jour se déplacer à Maubeuge pour l'entraînement).

Ces nouveaux locaux permettront de reloger les différents services dans des locaux récents et plus adaptés que les anciens bâtiments.

Ils permettront également une meilleure communication entre l'ensemble de ces services et ainsi une plus grande efficacité.

De façon plus générale, **le projet vise à améliorer les conditions de travail des policiers et améliorer la sécurité des valenciennois.**

1.2 Description succincte du projet

Le projet consiste en :

- La construction de l'hôtel des polices de Valenciennes,
- L'accueil de 460 fonctionnaires de la police nationale et 90 fonctionnaires de la police municipale, sur la parcelle vacante qui fait partie du site Forgeval, à l'angle de l'avenue Macarez et du boulevard des Alliés,

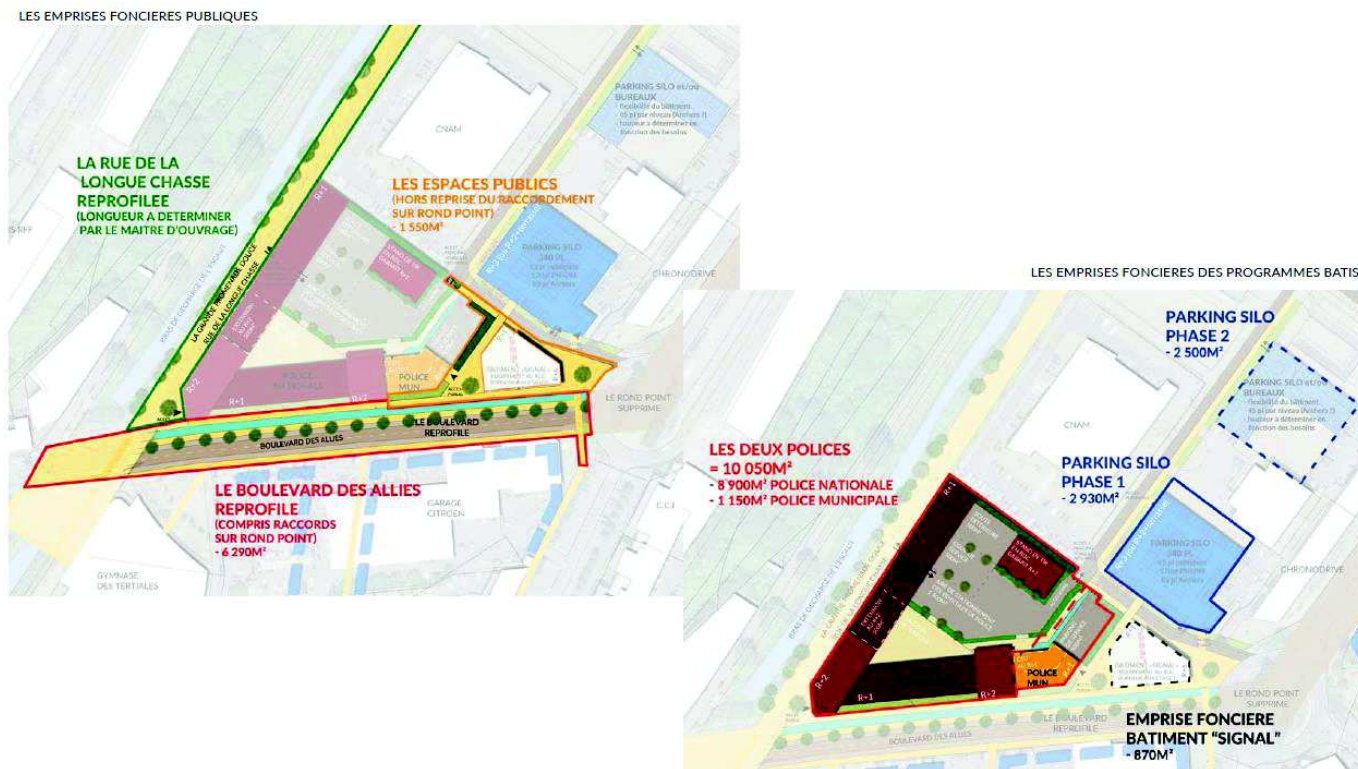
Les caractéristiques et les fonctions seront les suivantes :

- Un hôtel des polices nationale d'une surface de plancher de 9860 m², comprenant un stand de tir de 25 m (6 pas de tir),
- Un hôtel des polices municipale d'une surface de plancher de 975 m²,
- Un parking silo de 340 places pour une surface plancher de 10 100 m²,
- Un bâtiment de bureaux donnant sur le rond-point,
- Le rassemblement de la police nationale et de la police municipale en un lieu unique, pour 550 fonctionnaires de la police (460 pour la police nationale et 90 pour la police municipale),
- Un stand de tir et un Centre de Supervision Urbain (CSU) seront intégrés au projet,
- Un pylône radio dédié sur l'emprise PN,

En ce qui concerne le stationnement :

- La cour de service de la police nationale : 75 véhicules + 20 motos
- Le parking de service de la police municipale : 15 véhicules + 6 motos

Figure 1 : Plan d'intention d'aménagement



1.3 Contenu du dossier

Le projet est soumis à étude d'impact. Cette étude d'impact a été établie conformément à l'article R.122-5 du code de l'environnement et comprend donc les parties suivantes :

- Résumé non technique (en préambule de ce document),
- Description du projet (localisation, conception, dimension, caractéristiques),
- Description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement,
- Description des incidences notables du projet sur l'environnement, ainsi que de celles résultant de la vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs.
- Mesures envisagées pour Eviter, Réduire et lorsque c'est possible Compenser les incidences négatives notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine,
- Présentation des modalités de suivi de ces mesures et de leurs effets,
- Description des solutions de substitution examinées et les principales raisons de son choix au regard des incidences sur l'environnement,
- Cumul des effets avec d'autres projets ou sites existants.

1.4 Résumé de l'étude d'impact

Le projet de l'Hôtel des Police de la Ville de Valenciennes se situe sur un parcellaire de 1,56 ha en centre-ville sur une ancienne friche industrielle (Forgeval) qui a été démolie et dépolluée de 2006 à 2009. Le site est bordé par le Boulevard des Alliés et la rue de la Longue Chasse à Valenciennes (59). Aujourd'hui, le terrain est en friche et le reste de la friche a déjà été réinvesti par des bâtiments d'activité.

La construction sur une ancienne friche est cohérente avec l'économie des sols agricoles pour la construction (Loi sur l'artificialisation des sols).

Dans un objectif d'exemplarité des organismes public l'Hôtel des Polices sera construit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE)

Les principaux enjeux liés à l'aménagement de cette ancienne friche sont les suivants :

Milieus naturels :

- Le site n'est pas une zone humide
- Sur l'emplacement des anciens bâtiments industriels, s'est par contre développée une prairie sèche avec une flore commune mais qui sert de zone d'alimentation aux chauves-souris et d'habitat pour les insectes comme le Conocéphale gracieux / Il est donc envisagé de reconstituer cette surface de prairie en faisant une gestion différenciée des secteurs en herbe de la station d'épuration située à moins de 500 m du site.
- Les alignements d'arbre existants sont des aires de reproduction d'oiseaux et des secteurs de déplacement et de chasse des chauves-souris / Ils seront reconstitués avec des espèces locales le long de la rue de la Longue Chasse

Les périodes d'intervention seront adaptées : Les dégagements d'emprise et de défrichements seront réalisés entre les mois d'octobre et mi-mars. Grâce à ces adaptations, l'impact résiduel de destruction d'individus concernant les groupes faunistique passe d'un niveau moyen à un niveau faible, de faible à très faible, voire de faible à négligeable pour l'entomofaune

La suppression de la prairie de fauche sera compensée par une gestion différenciée des espaces verts de la station d'épuration (1,4 ha sur les 1,78 ha existants)

Eau :

- Réseau hydrographique : Le site se situe à proximité du bras de décharge du Vieil Escaut, le projet n'aura pas d'incidence sur le cours d'eau ; le site se situe partiellement en zone PPRI.
- Gestion des eaux pluviales : aucune infiltration des eaux pluviales, celles-ci seront réutilisées au maximum sur site et stockées et tamponnées avant envoi au réseau.

L'intégration paysagère : Les parcelles se trouvent dans le périmètre de protection des Monuments Historiques de l'Hôpital Général de Valenciennes, soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Elles sont également situées dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable de Valenciennes. Un soin particulier sera apporté pour :

- Une protection visuelle depuis les voies publiques vers l'intérieur du bâti sera réalisée,
- Les espaces verts en limite de site seront conservés afin de conserver la trame existante,

CHAPITRE 2. PRESENTATION DU DEMANDEUR

NOM DU MAITRE D'OUVRAGE
Ville de Valenciennes
RESPONSABLE
Nicolas BASQUIN Directeur du Patrimoine Bâti de la ville de Valenciennes
ADRESSE
Hôtel de Ville de Valenciennes Places d'Armes – 90339 – 59304 Valenciennes
TELEPHONE
03 27 22 59 00
COURRIEL
nbasquin@ville-valenciennes.fr
FAX
03 27 22 59 01
SIRET
215 906 066

CHAPITRE 3. PRESENTATION DU REDACTEUR

NOM DU BUREAU D'ETUDES
Valétudes
CHEF DE PROJET
Vincenzo LAPORTA vincenzo.laporta@valetudes.fr 03-27-20-03-63
CHARGES D'ETUDES
Gaël UNVOAS gael.unvoas@valetudes.fr Etienne LEMOINE etienne.Lemoine@valetudes.fr
ADRESSE
6 rue Tholozé 59300 Valenciennes
TELEPHONE
03 27 20 30 61
COURRIEL
contact@valetudes.fr
SIRET
510 071 814 000 14